Compte-rendu de la formation

« La place du CPE dans l’évaluation et la notation »

Mardi 29 janvier 2013

*16 participants*

1. **Présentation**

Chacun remplit son blason vierge et se présente ensuite au groupe grâce à lui.

Cf. blason en pièce jointe

Outil pouvant être réutilisé en formation des délégués-élèves (en leur demandant des dessins sous les thèmes choisis. Par exemple : famille, passion, matière préférée, etc.)

*Attentes des participants :*

Faire le lien entre note de vie scolaire, socle commun, règlement intérieur et CESC

Echanger des pratiques entre CPE sur la note de vie scolaire pour éviter son côté trop subjectif et gagner du temps dans la notation de tous les élèves

Echanges entre CPE car seul dans son établissement

Connaître l’évolution des pratiques de la note de vie scolaire

Repartir avec des outils

Prendre du recul sur sa pratique

Connaître les adaptations du texte de loi de la note de vie scolaire

CPE LP avec prépa-pro : répondre aux professeurs réfractaires à cette note

Avoir des billes sur l’auto-évaluation des élèves en note de vie scolaire

Avoir des outils pour ne pas noter « à la tête du client »

Repartir avec un référentiel commun à plusieurs CPE et « légitimé »

Se voir entre CPE, échanger

CPE en lycée : savoir comment s’est mis en place la note de vie scolaire concrètement parce que n’a jamais eu l’occasion d’en mettre

1. **La place du CPE dans l’évaluation et la notation à travers les textes de loi**

**du système éducatif**

Cf. diaporama en pièce jointe

1. **Mises en œuvre de la note de vie scolaire – Avantages – Inconvénients**

**Les CPE et le socle commun**

Temps personnel pour remplir une fiche (en pièce jointe)

Echanges en petits groupes

Remontée :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| NOTE DE VIE SCOLAIRE | | |
| MODALITES DE MISE EN ŒUVRE | AVANTAGES | INCONVENIENTS |
| Plusieurs modalités de mise en œuvre :   * Une note du PP et du CPE (soit deux notes) * Une note commune PP et CPE * Un barème établi * Pas toujours de barème pour les PP * Des items plutôt qu’un barème * Fiche d’auto-évaluation donnée aux élèves puis validée ensuite par CPE ou PP ou CPE et PP * Une matrice Excel qui génère automatiquement une note après l’export des données de Pronote sur l’assiduité et la discipline * Votée ou non au CA * Discutée ou non au conseil pédagogique * Fichier Excel (une fiche par élève cumulant les 3 trimestres et l’auto-évaluation des élèves) * Impression couleur de cette fiche donnée aux élèves avec le bulletin | * Appréciations possibles * Note transversale et globale du vivre ensemble * Nous ne sommes pas une sous-discipline * S’intéresser à tous les élèves (même les bons) * Oblige à se poser sur les élèves, d’une classe (échanges CPE/PP, CPE /AE) * Votée au C.A. et/ou décidée au conseil pédagogique (légitimité du principe adopté) * Pas seulement la note exclusive du CPE * Cohérence entre tous les élèves d’un établissement * Conception dynamique (viser des marges de progression : acquis, en cours, non acquis) * Maintien d’une bienveillance pédagogique * Ne pas être prisonnier du barème * Evaluer plutôt que noter (occasionnel, fréquent, très fréquent) * Place du CPE dans les heures de vie de classe 🡺 CALENDRIER ANNUEL DES HVC * Fait progresser l’autonomie des élèves (auto-évaluation) | * Attentes différentes des enseignants * Note sanction, double ou triple peine (sanctionne ce qui a déjà été sanctionné) * Dévalorise toujours les mêmes élèves * Ne reflète pas le progrès des élèves au cours d’un trimestre * Moyenne plutôt que note * Ne doit pas se comparer aux autres moyennes * Quel absentéisme ? (Couvert par les parents ? Ecole buissonnière ? Difficultés passagères ? Problèmes familiaux ?) * Chronophage/lourdeur du processus * Inégalité * Différences entre établissements * Que met-on derrière le respect des règles ? * Comment chiffrer un comportement ? * Quid des élèves qui changent d’établissement ? * Frein des enseignants * Auto évaluation non effectuée par les P.P. * Source de conflits avec les enseignants * Souvent très subjectif * Pas conforme au socle commun |
| LES CPE ET LE SOCLE COMMUN | | |
| * Convaincus de son utilité * Quel support on donne aux élèves pour les compétences 6 et 7 ? * On a des choses à dire aux enseignants sur ces compétences * Evaluer sur les 4 années en collège * Ne pas chercher à évaluer **tous** les élèves * On peut évaluer du B2i (compétence 5) * Evaluer tout au long de l’année (pas seulement à la fin du trimestre pour mettre la note de vie scolaire ou en fin de 3ème pour valider le LPC) | | |

1. **Un exemple concret d’évaluation par compétences en vie scolaire**

Olivier Ferron – Collège Aristide Briand à Chaulnes (80)

Cf. Diaporama de présentation en pièce jointe

Il appartient à chaque collège et à chaque CPE de construire sa propre grille d’items parce qu’elle doit être adaptée au terrain, travaillée en équipe, admise par tous, etc. Les élèves (ou délégués) peuvent participer à la création de cette grille).

La loi (Circulaire sur la note de vie scolaire et la Loi sur le Socle commun) laisse une certaine liberté pour créer son propre référentiel car les thèmes abordés sont très larges. Mais attention, cela ne doit pas empêcher la création d’items simples. Ne pas se perdre dans trop d’items ou dans des items trop vastes.

Les items peuvent constituer une charte de vie scolaire ou des règles d’or, etc.

Ils peuvent constituer les objectifs d’un projet vie scolaire…

Quand tout est relié, c’est plus facile et cohérent.

Cf. en pièce jointe : grille vierge des compétences 6 et 7 du socle commun pour noter dessous des items et créer son propre référentiel en vie scolaire.

1. **Présentation du logiciel « SACoche »**

https://**sacoche**.sesamath.net/**sacoche**/

C’est un logiciel qui permet d’évaluer par compétences les élèves tout au long de l’année.

Les CPE peuvent avoir un compte « professeur », matière « vie scolaire »

Il faut rentrer son référentiel de compétences et créer des évaluations.

Il peut, en fin de trimestre, générer une moyenne trimestrielle pour les bulletins (si les classes fonctionnent toujours avec des notes) ; c’est à dire qu’il transforme les validations en pourcentage et traduit par une note sur 20.

On peut donc évaluer les élèves par compétences en vie scolaire et demander de générer une moyenne qui sera la note de vie scolaire (ou ne plus mettre de note de vie scolaire mais valider les compétences 6 et 7 pour les classes sans notes)

SACohe fait automatiquement la bascule sur LPC pour valider le socle commun des élèves de 3ème.

Validation du LPC :

Nous pouvons la faire sur Ponote (index éducation) grâce à l’onglet « compétences ».

Une bascule se fait ensuite sur LPC (logiciel officiel pour valider le socle commun des élèves de 3ème)

1. **Evaluation de la journée**

Distribution des feuilles d’évaluation cf. pièce jointe

Si l’arbre représente l’évaluation et la notation, à la fin de cette journée, où est-ce que je me situe sur l’arbre ?

Remontée :

Interventions de qualité

On repart avec des outils

C’est précieux de pouvoir échanger avec d’autres collègues CPE

Cela nous permet de prendre du recul sur notre pratique quotidienne

Ça nous donne des arguments pour « défendre » la note de vie scolaire auprès des professeurs réfractaires

Il nous reste encore du travail (création du référentiel…)

De bons outils pour présenter une mise en œuvre de note de vie scolaire en conseil pédagogique

On peut être convaincu mais nous avons aussi besoin du soutien du chef d’établissement, tout seul on ne peut rien

Il nous faudrait encore une formation pour utiliser les logiciels et savoir évaluer par compétences

Manque encore une formation plus poussée sur le socle commun

Journée très positive

1. **Bibliographie**

Distribution de la bibliographie aux participants. Cf. pièce jointe